

RE2020 : ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS FUTURES ET LES PROCHAINS SEUILS

PRÉREQUIS

- > Aucun

OBJECTIFS

- > Identifier les impacts de la RE2020 dans les projets de construction
- > Connaître les retours d'expérience issus de la réglementation à date sur des projets
- > Avoir des notions pour anticiper les prochains seuils et les évolutions futures

PROGRAMME

Rappel des exigences de la RE2020

- > Évolutions de la RT2012 à la RE2020
- > Objectifs de la RE2020 : sobriété énergétique, décarbonation, confort thermique
- > Importance de la performance environnementale dans la construction neuve

Retour d'expérience sur l'application de la réglementation

- > Études de cas : projets immobiliers ayant déjà appliqué la RE2020.
- > Analyse des défis rencontrés et des solutions mises en œuvre.
- > Partage d'exemples concrets pour illustrer les avantages et les difficultés

État d'avancement des projets à ce jour

- > Retour sur les bonnes pratiques de pilotage d'opération pour les promoteurs.
- > Résultats et impacts en termes d'efficacité énergétique et d'empreinte carbone
- > Impact économique

Anticipation des seuils réglementaires à venir:

- > Évolutions futures de la réglementation
- > Tendances et nouvelles exigences potentielles
- > Stratégies pour optimiser la conception et la construction en tenant compte de la RE2020
- > Utilisation de matériaux durables, de systèmes énergétiques efficaces, etc

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage
- > Maîtres d'œuvre

DURÉE

- > 7 heures de formation soit un jour

TARIF

- > En inter-entreprises : 840 € HT par personne soit 1008 € TTC (20% TVA)
- > En intra entreprise : nous contacter

EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie expositive et active : présentations de cas illustrés + études de cas

ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC portable

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU d'évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

